

RESPECT – SANTÉ – NATURE

Association naturiste du C.H.M. de Montalivet

Association loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture de Lesparre-Médoc
le 11 septembre 2013 sous le n° W334001680

BULLETIN D'INFORMATION N° 27 (janvier 2020)

Chers Amis,

Après les agapes des fêtes de fin d'année et les galettes des rois en ce début 2020, nous vous souhaitons une excellente année pleine de petits bonheurs quotidiens. Notre CHM nous en distille chaque fois que nous retrouvons cet endroit que nous apprécions tant.

Mais pouvoir préserver le mode de vie auquel nous tenons dans ce site magnifique nécessite de se battre au quotidien pour faire valoir nos valeurs naturistes auprès de directions dont l'objectif principal est la rentabilité financière.

Monsieur Aymar HÉNIN qui a remplacé Monsieur ALAUX comme PDG du groupe Vacanceselect avait proposé une rencontre avec les 3 associations représentant les usagers prévue le jeudi 24 octobre. Cette volonté de dialogue ainsi affichée était plutôt une bonne nouvelle. Malheureusement des intempéries et trains annulés ne lui ont pas permis de se rendre au CHM et le rendez-vous a été annulé au dernier moment. Impossible ensuite de trouver une nouvelle date qui convienne à tout le monde, chaque interlocuteur mettant en avant son propre agenda. C'est dommage et nous le regrettons ; en ce qui nous concerne, nous étions en capacité d'être représentés quelque soit la date. Ce rendez-vous raté aura toutefois été l'opportunité de faire connaître les priorités de notre association au nouveau PDG (en pièce jointe, le courrier que nous lui avons adressé).

Autre départ important de Vacanceselect, celui de Madame LYNCH, directrice juridique. Elle avait mené les négociations fin 2018 qui nous avaient permis de faire reculer quelque peu les ambitions financières du groupe. C'était une interlocutrice à l'écoute des associations. Enfin, cerise sur le gâteau, depuis le mois d'octobre le CHM a un nouveau directeur, Monsieur Renaud BRAHIMI Renaud, qui remplace Monsieur Gaël LAMURE déjà reparti vers d'autres responsabilités au sein du groupe. Cette « valse des responsables » laisse penser que tout est fait pour éviter que certains d'entre eux ne s'attachent trop au CHM avec le temps ... Difficile dans ces conditions de tenir une concertation cohérente avec des interlocuteurs qui changent sans cesse et qui risquent de partir « avec leurs promesses ! »

RSN a adressé au nouveau directeur une lettre de bienvenue. Nous en avons profité pour mettre en avant le travail récent mené par notre association et piloté par Hannes LYNCK membre de notre CA, pour un CHM plus respectueux de l'environnement avec moins de voitures.

Hannes a activement recherché des solutions pour une meilleure desserte du CHM par les transports publics. Nous avons sollicité l'aide de la direction et de la municipalité de Vendays-Montalivet pour notre démarche administrative auprès du Conseil Régional « Grande Aquitaine ». Cet été nous devrions observer une meilleure coordination des transports train/car/correspondance. Nous vous donnerons bientôt le détail de ces améliorations.

Cette année la direction devrait (enfin) allouer 50.000 € aux actions naturistes. Notre association a proposé l'édification de nouvelles statues à l'entrée du CHM symbolisant ainsi l'esprit familial, une des valeurs fortes du CHM. Nous avons sollicité Madame Catherine Lacroix, sculptrice soulacaise ; elle est venue l'an dernier présenter son projet.

Nous avons aussi demandé le retour de « Radio CHM », un outil sympa permettant d'informer les usagers sur les activités du CHM et de tisser du lien. Le seul fabricant de ce type d'installation s'est déplacé au printemps 2019 avec son matériel (de petites dimensions) qui pourrait être monté dans le bungalow des LECOQ.

Nous poursuivons notre implication au sein de l'UNPMH (Association Nationale des Propriétaires de Mobil-Homes), tant il est vrai que nos préoccupations rejoignent celles de nombreuses associations d'usagers de campings et parc résidentiels de loisirs. En témoigne le document récent de l'Assemblée Nationale que nous a fait parvenir l'UNPMH et que vous trouverez en pièce jointe. Il est clair qu'une coordination nationale des associations d'usagers est indispensable pour faire avancer nos droits. Dans le même ordre d'idée, nous gardons le contact avec l'association de propriétaires d'Euronat. Nous nous sommes réunis en novembre pour échanger sur nos situations respectives. Ils ont fait le choix du recours juridique face aux augmentations de tarif et sont en procès depuis 5 ans avec leur direction. Il sera intéressant d'en voir les suites. Nous avons convenu de poursuivre notre collaboration entre associations.

Par ailleurs, nous avons appris par une de nos adhérents que l'utilisation, par les propriétaires, des *chèques-vacances* pour payer la redevance annuelle, est remise en cause. Notre association s'est alors empressée de vérifier l'information auprès du nouveau directeur qui confirme, s'appuyant sur un courrier de l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances). Le raison évoquée est que la redevance concerne des "propriétaires". Mais il faut savoir (renseignements pris auprès de l'ANCV) que la commission prise par l'organisme est passée de 1% à 2,5% (voir aussi l'article sur le web : <https://www.capital.fr/votre-argent/voici-pourquoi-des-professionnels-pourraient-refuser-vos-cheques-vacances-cet-ete-1344361>) ! N'est-ce pas là le vrai motif du revirement de la direction ? Nous avons également sollicité l'avis de l'UFC Que Choisir. Cette mesure devrait être appliquée au CHM dès 2021. Cependant nous avons interpellé la direction sur son opportunité alors que jusqu'à présent il était possible de payer sa redevance grâce à ce système financièrement intéressant pour de nombreuses familles. Nous vous informerons des suites de notre demande.

2020 est aussi l'année des 70 ans du CHM, lieu emblématique et précurseur du naturisme authentique. RSN souhaite marquer cette histoire dans le respect de l'esprit pionnier de Monsieur et Madame LECOQ. Que la finance qui a tendance à contaminer notre « lieu chéri » soit contenue et repoussée par les actions des associations et clubs du CHM !

Plus de Respect, plus de Santé, plus de Nature, PLUS DE NATURISME !

Bien à vous toutes et tous,
le Bureau.